



Communiqué de presse

## Nuit de la Solidarité : la 7e édition se tiendra le 25 janvier 2024

**Paris et la Métropole du Grand Paris organiseront conjointement la 7e édition de la Nuit de la Solidarité le 25 janvier 2024. Toutes les villes qui le souhaitent sont invitées à rejoindre cette édition, qui rassemble d'ores et déjà près d'une trentaine de communes. Dans un contexte de fortes tensions concernant l'hébergement d'urgence, cette démarche initiée par Paris en 2018 permet d'aller à la rencontre des personnes sans-abri pour mieux connaître leur situation et leurs besoins et de fédérer l'ensemble des partenaires pour agir efficacement contre l'exclusion.**

Depuis la première édition, les services de la Ville de Paris, avec l'appui de l'Atelier Parisien d'Urbanisme (APUR) et sous l'égide d'un comité scientifique indépendant, ont affiné la méthodologie du décompte pour la rendre plus robuste. La méthodologie rigoureuse, la régularité de cette opération et la publication des résultats chaque année permettent de mesurer l'évolution du public à la rue et les effets des actions mises en place pour lutter contre l'exclusion.

Au-delà du seul décompte, la Nuit de la Solidarité est un outil pour mieux agir, pour sensibiliser et mobiliser le plus largement possible autour de la lutte contre l'exclusion.

« Depuis sa première édition en 2018, la Nuit de la Solidarité rassemble chaque hiver tous nos partenaires associatifs, des citoyennes et des citoyens autour de notre ambition commune : réduire le nombre de personnes à la rue à Paris. Je me réjouis de l'ampleur prise par cette initiative : l'an dernier, 27 villes y avaient participé dans la Métropole du Grand Paris – elles étaient 9 en 2022 - et 12 villes ont suivi partout en France. Voilà une bonne nouvelle ! Alors que le contexte national est particulièrement inquiétant avec des tensions fortes sur l'hébergement d'urgence, la mobilisation est plus que jamais essentielle pour cette 7ème édition. Car nous le savons, malgré les moyens déployés ces dernières années, les besoins sont immenses.

Parce que les solutions sont locales et nationales, nous espérons que la Nuit de la Solidarité puisse être généralisée pour toujours mieux évaluer les besoins et organiser les réponses à la bonne échelle. Les Jeux Olympiques et Paralympiques offrent une formidable opportunité de construire un héritage solidaire pour Paris, que je souhaite le plus ambitieux possible. Nous pouvons toutes et tous agir: rendez-vous le 25 janvier ! » déclare Anne Hidalgo, Maire de Paris.

Pour les Parisiens et les Métropolitains, la Nuit de la Solidarité est devenue un rendez-vous de chaque hiver. A l'échelle de la Ville de Paris, près de 2 000 bénévoles et professionnels participent au décompte chaque année depuis 2018.

« En 2023, dans 27 communes de la Métropole du Grand Paris, ce sont plus de 1400 personnes, élus, citoyens, bénévoles, professionnels, etc. qui ont pris part à la Nuit de la Solidarité métropolitaine. Au total, près de 100 associations partenaires ont contribué au bon déroulement des décomptes et je tiens à les en remercier.

Avec François Dechy, conseiller métropolitain délégué au Développement de l'offre d'insertion, j'invite les maires qui le souhaitent à rejoindre la Nuit de la Solidarité Métropolitaine pour la prochaine édition. J'adresse un message de mobilisation à tous les volontaires qui voudraient prêter leur concours le 25 janvier 2024 au soir pour cette manifestation de solidarité » indique Patrick Ollier, Président de la Métropole du Grand Paris, Maire de Rueil-Malmaison.

Dans la nuit du 26 au 27 janvier 2023, la Nuit de la Solidarité a permis de recenser 3015 personnes sans solution d'hébergement sur le territoire parisien et 619 personnes dans les 27 communes engagées de la Métropole du Grand Paris.

La collecte des informations est réalisée sous la responsabilité de la Ville de Paris, de la Métropole du Grand Paris et des communes participantes. Les résultats sont ensuite exploités par l'Atelier Parisien d'Urbanisme, en lien avec le comité scientifique. Un rapport complet des résultats de chaque édition est disponible en ligne sur le site de l'APUR.

**Contact presse :** Service de presse – 01 42 76 49 61 – [presse@paris.fr](mailto:presse@paris.fr)  
**Contact presse Métropole du Grand Paris :** [presse@metropolegrandparis.fr](mailto:presse@metropolegrandparis.fr)